



WEEK END RESPIR' DES 29 ET 30 Juin 2024
Ancien Carmel de Moissac – 82200

Bulletin d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e)le : ____/____/____/

Adresse : _____

Tel : /__ / __ / __ / __ / __ /

Email : _____

Je m'inscris au week-end RESPIR' au prix de 200 euros décomposé comme suit :*

- *Prestations intervenantes : 120 euros*
- *Hébergement à réserver auprès du Carmel :
80 € (tarif en chambre double en pension complète)*
Ou 100 € (tarif en chambre single en pension complète)*

Arrhes 30% à l'inscription :

1/ Prestations par chèque ou espèces de 36 euros – à adresser aux intervenantes

*2/ 30% pour l'hébergement directement au Carmel- en précisant le nom du week-end
RESPIR' - Contact Carmel : 05 63 04 62 21- contact@lancien Carmelmoissac.com*

Frédérique CUESTA

06 70 41 09 57

frederiquecuesta.coaching@gmail.com

Valérie ROUSSEAU

06 70 64 54 97

vgl.rousseau@gmail.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

N° Siret : 95354711400017

Objet des conditions générales de vente

Les prestations de service du week-end RESPIR' sont assurées par des intervenantes formées et diplômées.

Les prestations peuvent se dérouler dans nos salles partenaires ou en extérieur et dans ce cas nous assurons la mise à disposition de tous les équipements nécessaires aux activités.

Modalités d'inscription

Les participants versent 30% du montant du séjour, décomposé en un versement de 36.00 € aux intervenantes, ainsi que d'un deuxième arrhe de 30% directement versé au lieu d'accueil : L'ancien Carmel de Moissac – 5 Sente du Calvaire – 82200 Moissac

Modalités de règlement

Nos tarifs sont nets.

Le paiement peut se faire par chèque, espèces ou virement. Sans le règlement, l'inscription n'est pas prise en compte.

Les prix indiqués comprennent les activités animées par les intervenantes, l'hébergement et la restauration depuis le déjeuner du samedi, le dîner du samedi soir, le petit déjeuner du dimanche matin et le déjeuner du dimanche. Les frais de transport sont à la charge des participants.

Une fois le week-end commencé, le montant total est dû en totalité à l'exception des cas de force majeure.

Une facture pourra vous être adressée directement à l'issue du week-end

Annulation, report d'inscription, force majeure

Annulation par les intervenantes ou le lieu d'accueil

Toute inexécution totale ou partielle d'une prestation entraînera un remboursement partiel ou total des sommes indûment perçues de ce fait

Annulation par le participant.

Toute demande d'annulation doit être faite par mail avec accusé de lecture

Les arrhes ne seront pas remboursés sauf problème médical grave avec certificat médical à l'appui

Le versement du solde devra être versé 15 jours avant le début du week-end

Pour toute annulation passée cette date, aucun montant ne sera remboursé.

Report

Les intervenantes se réservent le droit d'ajourner le week-end si le nombre de personnes inscrites à la formation n'est pas suffisant pour couvrir les frais de réservations des salles et des prestations du lieu d'accueil – avec report de date éventuel ou annulation totale.

Dans le cas d'une annulation du week-end à l'initiative des intervenantes, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Force majeure

En cas d'interruption ou d'annulation du week-end pour force majeure, les sommes correspondantes aux prestations non effectuées seront remboursées.